

WYO-BEN, INC.

FICHE DE DONNÉES SUR DE SÉCURITÉ

Section 1 — IDENTIFICATION

Nom du commerce du produit: BIG HORN® 200

Famille chimique: Minéral

Application: Liaison et plastifiante

Fabricant/fournisseur: Wyo-Ben, Inc.

1345 Discovery Drive

Billings, MT 59102 États-Unis Téléphone: 1.800.548.7055 Facimile: 1.406.656.0748

Numérode téléphone d'urgence CHEMTREC® 1.800.424.9300

Section 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification des dangers: Cancérogénicité (Catégorie 1A)

Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée) (Catégorie 1)

Mot de signal: Danger

Déclarations de dangers: Peut causer le cancer.

Cause des dommages aux organes par une exposition prolongée ou répétée.



Symbole de danger:

Déclarations de précaution

Prévention: Obtenez des instructions spéciales avant utilisation. Ne manipulez pas tant que toutes les

précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises. Ne respirez pas la poussière. Lavez le visage, les mains et toute peau exposée à fond après la manipulation. Ne mangez pas, ne buvez

pas ou ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit.

Réponse: Si elle est exposée ou préoccupée: Obtenez des conseils médicaux ou de l'attention.

Obtenez des soins médicaux / conseils si vous vous sentez mal.

Stockage: Stockage verrouillé.

Disposition: Disposer du contenu/conteneur conformément aux réglementations

locales/régionales/nationales/internationales.

Dangers pas autrement

Classé: Peut causer une irritationoculaire et respiratoire.

Section 3 — COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Substances	Numéro d'enregistrement CAS	AS Pourcentage	
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	6 %	

Section 4 — MESURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation: Si elle est inhalée, retirer dans une zone exempte de poussière. Consultez un médecin si

une irritation respiratoire se développe ou si la respiration devient difficile. L'inhalation peut

aggraver les maladies respiratoires existantes.

Yeux: En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au

moins 15 minutes et obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Peau: Laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion: N'induisez pas de vomissements. Mesures de premiers soins qui ne sont normalement pas

nécessaires.

Notes au médecin: Traiter symptomatiquement

Section 5 — MESURES DE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Médias d'extinction appropriés: Le produit n'est pas combustible. Tous les supports de lutte contre l'incendie

standard peuvent être utilisés.

Médias d'extinction inappropriés: Aucun

Risques d'exposition spéciaux: Aucun n'est connu. Le produit n'est pas combustible.

Équipement de protection spécial: Aucun pour le produit. Portez unappareil respiratoire autonome (SCBA) et

un équipement de protection complet.

Précautions pour les pompiers : Attention : glissante lorsqu'elle est mouillée.

NFPA Ratings: Santé 1, Flammabilité 0, Réactivité 0

Section 6 — MESURES DE MISE EN LIBERTÉ ACCIDENTELLE

Mesures de précaution personnelles: Utiliser l'équipement de protection approprié. Évitez de créer et de respirer de

la poussière.

Empêchez d'autres fuites ou déversements s'ils sont sécuritaires.

Mesures de précaution environnementale: Aucune précaution environnementale particulière n'est requise

Procédure de nettoyage/absorption: Prévenir d'autres fuites ou déversements s'il est sécuritaire de le faire. Évitez de

générer de la poussière. Recueillir en utilisant la méthode appropriée sans poussière. Disposer dans les décharges selon les règlements locaux, étatiques et

fédéraux.

Section 7 — MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation : Ce produit contient du quartz qui peut s'envoler. Évitez de respirer de la poussière. Évitez

de créer des conditions poussiéreuses. Nettoyez rapidement les déversements pour éviter de respirer de la poussière en suspension dans l'air. Utilisez uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition en deçà des limites d'exposition recommandées. Portez un NIOSH/MSHA European Standard En 149, ou équivalent certifié pour la poussière de silice portant, respirateur lors de l'utilisation de ce produit. Le matériau est glissant lorsqu'il

est mouillé.

Informations de stockage: Utilisez un bon entretien ménager dans les aires de stockage et de travail pour éviter

l'accumulation de poussière. Fermer le contenant lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne

réutilisez pas le contenant vide.

Section 8 — CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNEL

Limites d'exposition professionnelle

Substances	Numéro d'enregistrement CAS	ACGIH TLV-TWA	OSHA PEL-TWA*
Silice cristalline, quartz	14808-60-7	0,025 mg/m ³	<u>10 mg/m³</u> %SiO2 + 2

^{*} Des limites d'exposition plus restrictives peuvent être appliquées par certains États, organismes ou autres autorités.

Contrôles techniques: Utiliser la ventilation industrielle approuvée et les gaz d'échappement locaux au besoin pour

maintenir les expositions en deçà des limites d'exposition applicables.

Équipement de protection

individuelle: Si les contrôles techniques et les pratiques de travail ne peuvent empêcher les expositions

excessives, la sélection et l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle doivent être déterminées par un hygiéniste industriel ou d'autres professionnels qualifiés sur la base de l'application spécifique de ce produit.

Protection respiratoire: Normalement nécessaire. Si des expositions importantes dépassant la limite d'exposition

professionnelle sont possibles, utilisez NIOSH/MSHUn respirateur approuvé pour la

poussière de roulement de silice.

Protection des mains: Gants de travail standard.

Protection de la peau: Portez des vêtements adaptés à l'environnement de travail. Les vêtements poussiéreux

doivent être blanchis avant d'être réutilisés. Utilisez des mesures de précaution pour éviter de créer de la poussière lors de l'enlèvement ou du blanchiment de vêtements.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité ou des lunettes pour vous protéger contre l'exposition

Autres précautions: Aucun connu.

Section 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Solid en poudre

Couleur: Bronzage clair au gris comme poudre sèche

Odeur: Inodore

pH: 8 à 10 (5% de suspension aqueuse)

Gravité spécifique 20 C (eau 1): 2,45 à 2,55

Densité de 20 C (lbs/gallon): Non déterminé

Densité en vrac 20 C (lbs/ft^{3):} 49 - 55

Point d'ébullition/Range (F/C)

Point de congélation/range (F/C)

Pression de vapeur 20 C (mmHg):

Densité de vapeur (Air 1):

Non applicable

Pourcentage de volatilités:

Non applicable

Taux d'évaporation (Butyl Acetate MD1): Non applicable

Solubilité dans l'eau (g/100ml): Insoluble, forme suspension colloïdale

Solubilité dans les solvants (g/100ml): Non applicable COV (kg/L): Non applicable

Viscosité, Dynamique 20 C (centipoise): 3,5 à 12,5 (6 % de suspension aqueuse)

Viscosité, cinématique 20 C (centistrokes):

Non déterminé
Coefficient de partition /n-Octanol/Eau:

Non applicable
Poids moléculaire (g/mole):

Non applicable
Flash Point/Range(F/C):

Non applicable
Méthode Flash Point:

Non applicable
Température d'auto-allumage(F/C):

Non applicable
Limites d'inflammabilité dans l'air - Plus bas (%): Non applicable

Limites d'inflammabilité dans l'air

et supérieure (%):

Non applicable

Article 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Non réactif

Stabilité chimique: Stable

Possibilité de réactions dangereuses : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Aucune
Incompatibilité anticipée (Matériaux à éviter) : Aucun
Produit de décomposition dangereux connu : Aucun

Lignes directrices additionnelles: Non applicables

Article 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Voie principale d'exposition: Contact oculaire ou cutané, inhalation.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: La silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de source

professionnelle est cancérogène pour l'homme (CIRC, groupe 1).

Contact avec la peau: Peut provoquer une irritation de la peau due au dessèchement.

Contact avec les yeux: Peut causer une irritation des yeux.

Ingestion: Aucune connue

BIG HORN® 200Page 4 de 7WYO-BEN, INC.

1.800.548.7055

Conditions médicales aggravées: Personnes souffrant de maladies respiratoires, y compris, mais sans s'y

limiter, l'asthme et les bronchites ou les irritations oculaires ne doivent

pas être exposées à la poussière respirable de quartz.

Effets chroniques/cancérogénicité: Silicose: L'inhalation excessive de poussières de silice cristalline respirable peut

maladie pulmonaire progressive, invalidante et parfois mortelle appelée silicose. Les symptômes comprennent la toux, l'essoufflement, une respiration sifflante, une affection thoracique non spécifique et une fonction pulmonaire réduite. Le tabagisme exacerbe cette maladie. Les personnes atteintes de silicose sont

prédisposées à développer une tuberculose.

Statut du cancer: Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC, 1997) conclut qu'il

existe chez l'homme des preuves suffisantes de la cancérogénicité de la silice cristalline inhalée provenant de sources professionnelles (Groupe 1 du CIRC), que la cancérogénicité n'a pas été détectée dans toutes les conditions

que la cancérogénicité n'a pas été détectée dans toutes les conditions industrielles étudiées et que La cancérogénicité peut dépendre des

caractéristiques de la silice cristalline ou de facteurs externes affectant son activité biologique. Voir la monographie 68 du CIRC, La silice, certains silicates et

les fibres organiques (juin 1997). Le National Toxicologie Program (NTP)

(Programme national de toxicologie) classe la silice cristalline respirable dans la catégorie «Connue pour être cancérogène pour l'homme» (9ème rapport sur les

cancérogènes du NTP, 2000). La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) classifie la silice cristalline, le quartz, en

tant que cancérigène présumé pour l'homme (A2).

Autres informations: Voir «Effets indésirables de l'exposition à la silice cristalline» publié par la section

médicale de l'American Thoracique Society de l'American Lung Association, Journal américain de médecine respiratoire et de soins intensifs, volume 155,

pages 761 à 768 (1997).

Tests de toxicité

Toxicité orale: Non déterminée

Toxicité cutanée : Non déterminée

Toxicité par inhalation: Non déterminée

Effet d'irritation primaire: Non classé

Cancérogénicité :Se référer à la monographie 68 du CIRC, à la silice,

à certains silicates et aux fibres organiques (juin 1997).

Génotoxicité: Non classé

Toxicité de la reproduction/développementale: Non classée

Article 12 — INFORMATIONS ÉCOLOGIQUE

Mobilité (eau/sol/air) : Non déterminé

Persistance/dégradabilité: Non déterminée

Bio-accumulation: Non déterminée

Informations écotoxicologiques :

Toxicité des poissons aigus: Non déterminée Toxicité des crustacés aigus: Non déterminée

Toxicité des algues aigues : Non déterminée

Informations sur le destin chimique: Non déterminée

Autres informations: Non applicable

Article 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination: Si le produit devait devenir un déchets dans un site d'enfouissement autorisé,

selon les réglementations fédérales, étatiques et locales.

Emballage contaminé: Suivez toutes les réglementations nationales ou locales applicables.

Article 14 — RENSEIGNEMENTS SUR LES LES TRANSPORTS

Transport terrestre

DOT - Non réglementé en tant que marchandises dangereuses

TDG canadien - Non réglementé en tant que marchandises dangereuses

ADR - Non réglementé en tant que marchandises dangereuses

Transport aérien

OACI/IATA - Non réglementé en tant que marchandises dangereuses

Transport maritime

IMDG - Non réglementé en tant que marchandises dangereuses

Autres informations sur les transports

Étiquettes: Aucun

Article 15 — INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRE

Règlement des États-Unis

US TSCA Inventory Tous les composants inscrits sur l'inventaire ou sont exemptés.

EPA SARA Titre III Extrêmement

Substances dangereuses Non applicable

EPA SARA (311, 312)

Danger de santé Chronique de classe de catégorie

EPA SARA (313)

Produits chimiques Ce produit ne contient pas de produit chimique toxique pour la «Déclaration de

rejets de substances chimiques toxiques» annuelle prévue à l'article 313 (40 CFR

372).

EPA CERCLA/Superfund

Quantité de déversement à

signaler Non applicable

EPA RCRA Déchets dangereux

déchet de classification Si le produit devient un déchet, il ne répond PAS aux critères d'un

dangereux tel que défini par l'EPA des États-Unis.

Proposition de La Californie 65 Ce produit contient de la silice cristalline (respirable) qui est une substance

connue de l'État de Californie pour causer le cancer.

Règlement Canadien

Inventaire d'Escaut Canadien Tous les composants inscrits sur l'inventaire ou sont exemptés.

Classede danger WHMIS Ce produit contient de la silice cristalline (respirable) et est classé comme

substance de classe D, Division 2, subdivision A.

Article 16 — AUTRES AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé 14/11/2019

Dernière révision 14/11/2019

Avertissement

Toutes les informations présentées ici sont considérées comme exactes; cependant, il est de la responsabilité dl'utilisateur de déterminer à l'avance que l'information est à jour et adaptée à leur situation. Wyo-BEN, INC, n'est pas faite de garantie ou de garantie, exprimée ou implicite, quan à cette information, ou quant à la sécurité, la toxicité ou l'effet de l'utilisation de ce produit.